

Eau-électricité

Le gouvernement compte poursuivre la mise en œuvre du plan 2012-2030, qui évalue les investissements à réaliser dans le secteur de l'électricité à 9 474,7 milliards de FCFA.

DES INVESTISSEMENTS MASSIFS POUR RATTRAPER LE RETARD

Afin de soulager la peine des industries et des ménages en zones urbaines et rurales, le gouvernement a entrepris d'investir massivement dans les secteurs de l'eau et de l'électricité.

Tripler sa capacité de production énergétique en la portant de 1 391 mégawatts (MW) en 2011 à près de 4 000 MW à l'horizon 2020 pour « confirmer l'ambition du pays d'être le hub énergétique de la sous-région », tel est l'objectif que se donne la Côte d'Ivoire afin de juguler la crise énergétique qui pénalise à la fois les industries et les ménages, régulièrement soumis à des coupures d'électricité. Ainsi, plusieurs projets d'envergure ont été lancés dès la prise de fonction du président Alassane Ouattara. De tous ces ouvrages, le plus emblématique est assurément celui de la centrale d'Azito, qui a vu son potentiel augmenter significativement : la capacité de production de cette centrale est passée de 290 à 430 MW. Cet investissement de 392 millions de dollars pourvus pour l'essentiel par un consortium mené par la Société financière internationale (SFI, groupe Banque mondiale) permet à la Côte d'Ivoire d'augmenter de 10 % la production nationale d'électricité et d'amortir quelque peu le déséquilibre entre l'offre et la demande. C'est aussi une innovation technologique : la hausse de production de la centrale d'Azito ne devrait pas entraîner de hausse de la consommation de gaz. Une bonne nouvelle pour l'État ivoirien : il dépense environ 44 milliards de FCFA par an pour alimenter en gaz naturel les centrales thermiques du pays, qui représentent environ 80 % de production nationale d'électricité. Le gouvernement tient d'ailleurs à inverser cette tendance dans les quinze prochaines années en mettant en place un mix énergétique avec 26 % pour le charbon, 16 % pour les énergies renouvelables, 26 % pour l'hydroélectricité et 32 % pour le thermique. Un processus de conversion qui représente un investissement évalué à 20 milliards de dollars.

La mise en service de cette nouvelle phase

de la centrale d'Azito intervient dans un contexte général de hausse des investissements dans le secteur énergétique, avec pour objectif de tripler la production actuelle. En janvier 2014 a été inaugurée une turbine à gaz pour doubler la production de la Compagnie ivoirienne de production d'électricité (CIPREL). Dans l'urgence, le groupe écossais d'Aggreko a installé à la demande du gouvernement une nouvelle centrale de 100 MW à Vridi, doublant ainsi la capacité de ce site. Au total, rappelle le gouvernement, depuis 2011, ce sont plus de 1 500 milliards de FCFA d'investissements qui ont été engagés dans le secteur sur les segments de l'accès à l'électricité, de la production, du transport et de la distribution. Il s'agit de travaux de construction de centrales thermiques, du barrage de Soubré, de plusieurs lignes de transport et postes de transformation ainsi que de l'électrification de plus de 1 000 localités. Pour soutenir ces activités tout en baissant les prix de l'abonnement, le gouvernement s'est résolu à réajuster les prix du kilowatt, car les paramètres de production augmentaient les subventions de l'État. Le prix moyen de vente de l'électricité (65 FCFA le kilowatt/heure) est aujourd'hui en dessous du coût moyen de revient (76 FCFA le kilowatt/heure). Cette situation impose à l'État de subventionner le secteur de l'électricité à hauteur de 63 milliards de FCFA par an pour assurer son fonctionnement.

Le gouvernement compte donc poursuivre la mise en œuvre du plan 2012-2030, qui évalue les investissements à réaliser dans le secteur de l'électricité à 9 474,7 milliards de FCFA. Ainsi, détaille Adama Tougara, ministre du Pétrole et de l'Énergie, « une énergie abondante et régulière, de bonne qualité et bon marché est nécessaire à la réalisation de nombreux investissements productifs, eux-mêmes favorables à la création de richesse et d'emplois. Des protocoles

d'accord ont été établis pour l'extension des centrales thermiques de Ciprel, Azito et Aggreko, pour la réalisation de la nouvelle centrale thermique de Songon et pour la mise en concession du projet hydroélectrique de Soubré. Des négociations sont en cours pour l'aménagement d'autres sites de production à travers le pays. »

Dans le secteur de l'eau, tout aussi sévèrement pénalisé par l'absence d'investissements pendant plus d'une décennie, l'élan de rattrapage est le même. Des investissements de près de 645 milliards sont envisagés à moyen terme pour relever un taux de desserte en eau potable qui plafonne actuellement à 65 % en zone rurale et à 70 % à Abidjan, capitale économique et ville la plus peuplée. Pour mener efficacement ce grand chantier, l'État a mis en place une architecture institutionnelle chapeauté par le ministère des Infrastructures économiques qui assure la tutelle technique et définit la politique en matière d'eau. Puis viennent l'ONEP (Office national de l'eau potable), qui assure la maîtrise d'ouvrage déléguée à travers un contrat de plan signé entre l'ONEP et l'État de Côte d'Ivoire, et la SO-DECI (Société de distribution d'eau en Côte d'Ivoire), chargée de l'exploitation des infrastructures de l'hydraulique urbaine à travers un contrat d'affermage signé entre l'État et la SO-DECI. Il revient donc à l'ONEP de mobiliser des financements pour construire les infrastructures de captage et de desserte de l'eau potable. C'est en droite ligne de cette ambition que le 11 avril 2015 a eu lieu la cérémonie d'inauguration par le président Alassane Ouattara du château d'eau d'Anyama. Construit sur 4 800 m², avec un réservoir de 500 m³ à 15 m de hauteur, ce château a une capacité de production de 4 400 m³ et a permis à quelque 400 000 personnes d'accéder à l'eau potable.

François Bambou